

**délibération :
D2025-2-13**Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 34

Votants : 38

L' an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 février à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du Smited, ZAE de Montplaisir 79220 Champdeniers, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président

Date de convocation du : 18 Février 2025

**Objet : Validation de
l'attribution du marché
Assurances**

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame BECHY Sandrine, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CAILLET Patrick, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur DEMOUGEOT Emmanuel, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur MEEN Dominique, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam

Pouvoirs :

Monsieur ATTOU Yves a donné pouvoir à Monsieur JEANNOT Philippe
Monsieur BIRE Ludovic a donné pouvoir à Monsieur LEGERON Vincent
Monsieur DELIGNE Thierry a donné pouvoir à Madame BERNARDEAU Lydie
Monsieur FRADIN Jacques a donné pouvoir à Madame GUITTON Sylvie

Absent(s) : Monsieur DESBORDES Gwénaél, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame MARSAULT Annie, Monsieur POUSSARD Yves

Excusé(s) : Monsieur ATTOU Yves, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DELIGNE Thierry, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur PETORIN Patrick

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

VU le Code de la commande publique ;

VU le marché d'appel d'offres relatif au renouvellement du marché assurances publié le 30 août 2024 ;

VU la Commission d'appel d'offres du 6 novembre 2024 ;

Monsieur le Président expose :

Mesdames et messieurs,

Le marché de renouvellement des assurances de la Communauté de communes et du SICTOM se décompose en 5 lots. Aucune réponse n'a été reçu pour le lot 4, lequel est donc resté infructueux. Les lots 1, 2, 3 et 5 ont reçu une seule réponse chacun : SMACL Assurances. Le marché se décompose comme suit (cotisations annuelles TTC) :

- Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes : pour 36 535,69 €
- Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes : pour 12 129,37 €
- Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes : pour 39 132,95 €

- Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité : resté infructueux
- Lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus : pour 1 116,81 €

La Commission d'appel d'offres réunie le 6 novembre 2024 a donc attribué les marchés des lots 1, 2, 3 et 5 à SMACL Assurances.

Au regard de la procédure infructueuse relative au lot 4, la Commission d'appel d'offres a décidé de contractualiser avec le cabinet Madelaine Brisset au titre de l'article L2122-1 du Code de la commande publique, pour un montant de 2 806,65 € TTC de cotisation annuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **DECIDE**

- **DE PRENDRE ACTE** de l'attribution à la SMACL des lots 1, 2, 3 et 5 du marché de renouvellement des assurances de la Communauté de communes et du SICTOM ;
- **DE PRENDRE ACTE** de l'attribution au cabinet MADELAINE-BRISSET du lot 4 dudit marché.
- **DE VALIDER** les choix de la Commission d'appel d'offres ;
- **D' AUTORISER** le Président ou son représentant par délégation à signer tout document afférent.

Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY



La présente décision est susceptible de recours devant
le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à
compter de sa date de publication, notification

Emis le 25/02/2025
Publié le 05/03/2025
Transmis en sous-préfecture le 05/03/2025

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

